



DIRECTION DE L'ACTION RÉGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE
SOUS-DIRECTION DE LA MÉTROLOGIE
20, AVENUE DE SÉGUR
F-75353 PARIS 07 SP

Décision d'approbation de modèle n° 00.00.690.009.1 du 22 août 2000

Instrument de pesage à fonctionnement automatique trieur-étiqueteur modèle CWP 128... Classe Y(a)

La présente décision est prononcée en application du décret n° 88-682 du 6 mai 1988 modifié par le décret n° 96-441 du 22 mai 1996 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 19 mars 1998 relatif aux instruments de pesage à fonctionnement automatique trieurs-étiqueteurs.

FABRICANT :

Société SORMA, VIA BACHELET, 65, Z.A TORRE DEL MORO, 47023 CESENA (FO) (ITALIE).

DEMANDEUR :

Société SORMAF, ZAC du M.I.N, 243 IMPASSE DU PONT DES SOMMIERS, 84300 CAVAILLON (FRANCE).

CARACTÉRISTIQUES :

L'instrument de pesage à fonctionnement automatique trieur-étiqueteur modèle CWP 128... ci-après dénommé "instrument" est destiné au pesage et à l'étiquetage du poids et du prix.

Le mode de fonctionnement est continu (la charge est pesée en mouvement).

L'instrument est constitué par :

1/ un système de transport des articles comprenant 3 bandes de convoyage ; une bande pour l'amenée des objets sur l'unité de pesage, la bande de l'unité de pesage et la bande de l'unité d'étiquetage.

2/ Une unité de pesage comprenant :

a/ un dispositif récepteur et transmetteur de charge comprenant un dispositif transporteur de charge à bande, en appui sur un dispositif transmetteur de charge venant solliciter le dispositif équilibreur et transducteur de charge. Le rapport de réduction est $r = 1$.

b/ un dispositif indicateur numérique et de commande de marque DINI ARGEO modèle KD3590 dont le fonctionnement est basé sur le principe d'une conversion analogique-numérique et dont la partie traitement des informations est assurée par une unité logique à microprocesseur ;

Les caractéristiques métrologiques de ce dispositif sont fixées comme suit :

- impédance minimale de charge de l'alimentation : $Z = 350 \Omega$
- tension continue d'alimentation des capteurs : $U = 10 \text{ V}$
- échelon de tension minimal $u = 1,7 \mu\text{V}$
- nombre maximal d'échelons : $n = 6000$
- coefficient affecté au module : $p_i = 0,5$

c/ un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué soit par un capteur à jauges de contrainte TEDEA type 1010 ($E_{\max} = 12,5 \text{ kg}$), soit par tout capteur à jauges de contrainte faisant l'objet d'un certificat de conformité à la recommandation R 60 de l'OIML et/ou d'un certificat d'essais délivrés par un organisme notifié au sein de l'Union européenne, dont les caractéristiques sont compatibles avec celles du dispositif indicateur numérique et de commande et avec celles de l'instrument complet, et dont le coefficient de module p_i est inférieur ou égal à 0,7. Un capteur marqué NH n'est autorisé que si des essais d'humidité selon la norme EN 45501 ont été réalisés sur ce type de capteur ;

3/ les dispositifs suivants :

- un dispositif imprimeur muni d'un système de dépose automatique d'étiquettes ;
- dispositif indicateur de niveau.

L'instrument comporte les dispositifs fonctionnels suivants :

- mise à zéro :
 - dispositif semi-automatique de mise à zéro ;
 - dispositif automatique permanent de mise à zéro ;
- tare :
 - dispositif semi-automatique de tare ;
- dispositif automatique de transmission de données vers le dispositif d'impression.
- dispositif de réglage statique de la pente ;
- dispositif de mise en évidence d'un défaut significatif.

Les caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

- Max = 3 kg
- Min = 200 g
- e = 5 g
- Températures limites d'utilisation : de + 5 °C à + 40 °C
- T = - Max
- vitesse : selon les conditions d'utilisation, celle-ci peut atteindre 22 mètres par minute

SCELLEMENT :

L'instrument est équipé, au niveau de l'unité de pesage, d'un dispositif de scellement conforme aux plans figurant en annexe.

INSCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES :

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision comporte les indications suivantes :

- nom ou marque d'identification du fabricant
- marque d'identification du demandeur
- numéro de série et désignation du type de l'instrument
- cadence maximale de fonctionnement en nombre de charges par minute
- vitesse maximale du convoyeur de charges en m/s
- tension de l'alimentation électrique, en V
- fréquence de l'alimentation électrique en Hz
- numéro et date de la présente décision d'approbation de modèle
- indication de la classe d'exactitude sous la forme Y(a)
- échelon de vérification e
-

- échelon d
- portée maximale Max
- portée minimale Min
- tare soustractive maximale T = -
- températures limites d'utilisation : +5 °C, + 40 °C

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VÉRIFICATION :

La vérification primitive d'un instrument est réalisée en une phase au lieu d'installation.

Outre l'examen de conformité à la décision d'approbation de modèle, les essais à réaliser lors de la vérification primitive sont les suivants :

1. étendue et exactitude de la mise à zéro selon la procédure décrite en Annexe A.6.4 de la Recommandation R 51 de l'OIML ;
2. stabilité du zéro et fréquence de réglage automatique du zéro selon la procédure décrite en Annexe A.6.5 de la Recommandation R 51 de l'OIML ;
3. excentration selon la procédure décrite en Annexe A.6.7.1 de la Recommandation R 51 de l'OIML (lorsque les charges peuvent se présenter de manière excentrée) ;
4. essai de pesage en appliquant l'essai fonctionnel décrit en Annexe A.6.1.1 de la Recommandation R 51 de l'OIML ;
5. essai à des vitesses de fonctionnement alternatives selon la procédure décrite en Annexe A.6.8 de la Recommandation R 51 de l'OIML.

Ces essais sont réalisés en mode de fonctionnement automatique.

Les tolérances et conditions de fonctionnement applicables pour les essais 1/ et 2/ sont définies au paragraphe 3.3 de la Recommandation R 51 de l'OIML.

Les tolérances applicables pour l'essai 3/ sont définies par le paragraphe 2.8 de la Recommandation R 51 de l'OIML (pour la classe Y(a)).

Les tolérances applicables pour les essais 4/ et 5/ sont définies par le premier alinéa du paragraphe 2.5.2 de la Recommandation R 51 de l'OIML (valeurs du tableau 3 pour la classe Y(a))

La preuve de la compatibilité des capteurs autres que le capteur TEDEA 1010 avec le dispositif indicateur numérique et de commande DINI ARGEO modèle KD3590 et avec les caractéristiques de l'instrument complet, doit être apportée par le demandeur lors de la vérification primitive selon les imprimés présentés dans le guide WELMEC 2 - révision 2 (juillet 1996).

DÉPÔT DE MODÈLE :

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie sous la référence DA 22.150, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de la région PROVENCE ALPES COTE D'AZUR et chez le demandeur.

VALIDITÉ :

La présente décision a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUE :

En application du décret n° 96-441 du 22 mai 1996 susvisé, les instruments de pesage à fonctionnement automatique non utilisés à l'occasion des opérations mentionnées à l'article 26 du décret 88-682 du 6 mai 1988, ne sont pas soumis à la vérification primitive et à la vérification périodique.

ANNEXES :

- Notice descriptive - Description du boîtier du dispositif indicateur
- Scellement
- Schéma d'ensemble

Pour le secrétaire d'Etat à l'industrie et par délégation,
Par empêchement du directeur de l'action régionale
et de la petite et moyenne industrie,
l'ingénieur en chef des mines

J.F. MAGANA

NOTICE DESCRIPTIVE

Description du boîtier du dispositif indicateur

I - MISE SOUS TENSION

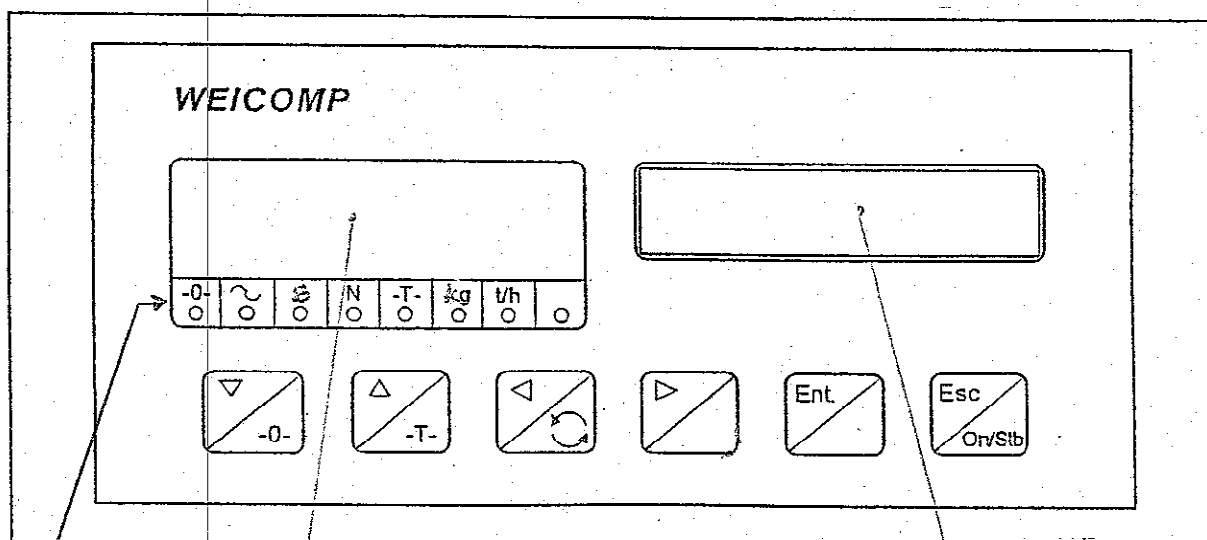
A la mise sous tension, un test automatique de l'affichage est réalisé. Lorsque ce contrôle est réalisé et satisfaisant, l'instrument est en attente d'une tâche à effectuer ; une mise à zéro semi-automatique peut être nécessaire.

II - GÉNÉRALITÉS

Deux modes d'utilisation sont possibles :

- le mode "arrêt" pendant lequel l'instrument est en attente de démarrage d'une nouvelle séquence de dosage ou en cours de prédétermination de paramètres
- le mode de fonctionnement automatique

III - PRÉSENTATION DE LA FACE AVANT DU BOÎTIER INDICATEUR



Indicateurs d'état

Afficheurs L.E.D.

Afficheurs L.C.D.

Afficheurs :

- les afficheurs à diodes électroluminescentes (LED) permettent de visualiser les valeurs de masse en mode de fonctionnement normal et le numéro de pas ou la valeur des paramètres lors de la prédétermination des paramètres.
- les afficheurs à cristaux liquides permettent de visualiser les messages destinés à l'opérateur ainsi que les données entrées par l'opérateur.

Voyants :

- 0- indicateur de zéro
- ~ indicateur de stabilité
- B indique que la valeur de masse indiquée est une valeur brute
- N indique que la valeur de masse indiquée est une valeur nette
- T- indique qu'une valeur de tare a été prise en compte
- kg indique l'unité dans laquelle sont exprimées les valeurs de masse (kg)

les 2 autres voyants ne sont pas utilisés dans cette application

Touches :

Chaque touche possède deux fonctions. La fonction figurant dans le coin gauche supérieur est celle activée en mode "arrêt" pour les réglages des paramètres, la fonction figurant dans le coin droit inférieur est celle activée en mode de fonctionnement normal.



en mode "arrêt" réglage, cette touche permet de parcourir la liste des paramètres ou de décrémenter les valeurs proposées pour le paramètre en cours de réglage.
en mode de fonctionnement normal, cette touche permet la mise à zéro



en mode "arrêt" réglage, cette touche permet de parcourir la liste des paramètres ou d'incrémenter les valeurs proposées pour le paramètre en cours de réglage.
en mode de fonctionnement normal, cette touche permet de réaliser une opération de tarage



en mode "arrêt" réglage, cette touche permet de déplacer le curseur vers la gauche
en mode de fonctionnement normal, cette touche permet d'afficher successivement les valeurs brute ou nette de la masse



en mode "arrêt" réglage, cette touche permet de déplacer le curseur vers la droite
en mode de fonctionnement normal, cette touche n'est pas utilisée



en mode "arrêt" réglage, cette touche permet de valider une valeur de paramètre entrée
en mode de fonctionnement normal, cette touche n'est pas utilisée



en mode "arrêt" réglage, cette touche permet de quitter un réglage de paramètre sans le valider
en mode de fonctionnement normal, cette touche permet de commuter en veille ou sous tension

Scellement

Face arrière du dispositif indicateur

Vue de côté

